

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 03 DECEMBRE A 9 H 00
AU LYCEE MAURICE DELAFOSSE D'ABIDJAN**

Le Président du Conseil d'Administration l'Association des Parents d'Élèves Propriétaires du Lycée Maurice DELAFOSSE (l'« **APEP-LMD** » ou l'« **Association** ») informe les Parents d'Élèves membres de ladite Association, qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, **le 03 décembre à 9h00 au Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan** à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Rapport moral et pédagogique de l'année scolaire 2021/2022
2. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021
3. Présentation du Rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021
4. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, report à nouveau du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021, quitus aux administrateurs et décharge au Commissaire aux comptes pour les comptes de l'exercice 2021
5. Présentation et adoption du budget 2022-2023
6. Ratification de la cooptation des administrateurs
7. Divers
8. Pouvoirs pour les formalités

Les documents de travail pour cette Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des Parents d'Élèves sur PRONOTE, à compter du 28 novembre 2022.

Les Parents d'Élèves ne pouvant prendre part à cette Assemblée Générale Ordinaire pourront se faire représenter par un mandataire, devant être porteur d'un pouvoir écrit et signé. À cet effet, un modèle de pouvoir vous sera communiqué en même temps que les documents de travail.

Aussi, est-il expressément précisé et à toutes fins utiles, que ne pourront prendre part à cette Assemblée Générale Ordinaire, que les Parents d'Élèves régulièrement inscrits et à jour des frais de scolarité au jour de la tenue de ladite Assemblée.

**Pour le Conseil d'Administration
APEP-LMD**



Ludovic Agnero GNAGNE
Président

POUVOIR

Je soussigné.....

Domicilié (e) :.....

Membre Actif de l'Association des parents d'élèves et parents d'élèves affiliés du Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan (« **APEA-LMD** » ou l' « **Association** ») dont le siège social est situé à Abidjan Cocody Rivera Golf, rue de la grande mosquée, BP 15 Cidex 03 Abidjan,

Donne pouvoir à :

Madame/Monsieur.....

.....

A l'effet de :

- (i) me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des parents d'élèves et parents d'élèves affiliés du Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan (« **APEA-LMD** » ou l' « **Association** ») qui se tiendra le samedi **03 décembre 2022 à 9 heures 00 minutes** au siège social de ladite Association, sis à Abidjan Cocody Rivera Golf, rue de la grande mosquée BP 15 Cidex 03 Abidjan, sur le site annexe ; et
- (ii) assister à ladite Assemblée Générale Ordinaire pour émarger toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations et émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, accepter le cas échéant toutes fonctions ou missions, signer tous procès-verbaux et autres documents, et en général, faire le nécessaire.

Fait à, le.....

(1) Signature précédée de la mention
Manuscrite « *Bon pour pouvoir* »